



La justice a annulé le plan social d' Altadis

Rubrique : actualités - Date : mercredi 16 juin 2004

Presque tous les journaux signalent que la justice a annulé le plan social d'Altadis le jugeant « insuffisant en ce qui concerne le reclassement interne des salariés ». La presse précise que cette décision ne concerne que le volet social du plan de restructuration prévoyant 701 suppressions de postes sur 5280 en France, et la fermeture de trois usines (Morlaix, Tonneins et Dijon). Le Figaro économie qui affirme que ce plan « était destiné à adapter la production de cigarettes aux nouvelles conditions du marché et en particulier à la chute du tabac » souligne qu'« Altadis subit de plein fouet la chute du marché des brunes ». Toutefois, d'après le quotidien, « les suppressions d'emplois sont d'autant plus mal ressenties que le tabac est paradoxalement une industrie très prospère bien qu'elle soit de plus en plus contestée pour des raisons de santé publique ».